



LA POINTE DE MERQUEL Mesquer



10,5 km



3h30

Liaison Kercabellec – Rostu : 2,3 km / 35 min



Sections glissantes



Section soumise aux marées



Parking route de la Bôle de Merquel

Accès

depuis le bourg de Mesquer,
suivre la direction Kercabellec - Pointe de Merquel



**Bureau d'Information Touristique
de Mesquer-Quimiac**

Place de l'Orée du Bois - Quimiac
02 40 42 64 37



LES MARAIS SALANTS DU MÈS

Les marais salants du Mès couvrent 350 ha sur les communes de Mesquer, Saint-Molf et Assérac. Ils font partie des 2 000 ha de marais salants que compte la presqu'île de Guérande.

Depuis près de 1 500 ans, des générations de paludiers ont créé et entretenu ce paysage unique, classé à ce titre « Site naturel remarquable » en 1996. Leur technique de production artisanale respecte l'environnement et contribue à la richesse écologique du site. Un marais salant est irrigué via un étier, au rythme quotidien des marées.

En période de saumaison, le paludier admet l'eau de mer dans la vasière grâce à une trappe. De là, sous l'effet d'une légère dénivellation, il met l'eau à tourner dans la saline, à travers une suite de bassins aménagés dans l'argile.

Sous l'action du soleil et du vent, l'eau s'échauffe, s'évapore et la teneur en sel augmente : elle devient saumure. Dans le dernier bassin de décantation appelé l'œillet, le sel se cristallise. Les cristaux fins et légers flottant en larges plaques à la surface de l'eau constituent la « fleur de sel ». Le « gros sel » ou « sel gris », dont la récolte est beaucoup plus productive, se forme au fond de l'œillet. L'hiver et le printemps sont consacrés aux travaux d'entretien puis à la préparation du marais en vue de la récolte estivale, qui a lieu de juin à septembre. La qualité du sel de Guérande a été saluée par le Label Rouge en 1991 et les marais de Guérande et du Mès sont labellisés « Site remarquable » du goût depuis 1994.

Cet itinéraire est à l'image de la devise de Mesquer : « À terre et mer fidèle ». Après un passage par le village typique de Kercabellec, il vous invite à une déambulation à travers marais salants et bocage, avant de rejoindre l'océan. Longez la mer jusqu'à la Pointe de Merquel et son observatoire ornithologique. De là, profitez du panorama, idéal pour observer et comprendre les oiseaux migrateurs qui font étape ici.



Depuis la place de Kercabellec remontez vers la route de la Bôle de Merquel par l'escalier en bois.

- 1** Dirigez-vous à gauche, puis au carrefour traversez et prenez à droite rue de Bel Air. Tout de suite après avoir franchi l'étier, empruntez le sentier sur votre droite. Attention, à marée haute et par fort coefficient, cette section est submergée et ce chemin peut s'avérer glissant après un épisode pluvieux. *Vous pénétrez dans les marais salants du Mès, ce milieu est fragile, merci de rester sur le chemin et de respecter le travail des paludiers. Et n'oubliez pas que les marais salants sont des propriétés privées !* Continuez jusqu'à la route à travers ce paysage exceptionnel.
- 2** Retrouvez la route de Bel-Air et tournez à gauche puis traversez pour vous engager sur le chemin de la Saline au Duc. Continuez en laissant les sentiers secondaires que vous pourrez rencontrer.
- 3** À l'intersection avec la RD 52, prenez à droite et empruntez le passage protégé sur 200 m. Prenez le sentier sur votre droite et longez à nouveau les marais en restant sur le chemin principal.
- 4** Après 800 m dirigez-vous à gauche pour emprunter l'impasse Saint-Pierre. Au carrefour, prenez en face, la rue de la Rangée puis au bout sur votre gauche, la rue du Mousset. À l'intersection, traversez puis prenez à droite l'avenue de Praderoi. Au rond-point, dirigez-vous à gauche pour rejoindre la rue d'Hoëdic et traversez. Après 150 m, entrez à droite dans la coulée verte. À l'intersection avec la route, allez tout droit et traversez le parc en empruntant le platelage que la commune de Mesquer a créé pour préserver une zone humide. Ressortez du parc pour rejoindre l'allée des Barges, prenez à gauche pour rejoindre la plage de Lanséria.
- 5** Face à la mer, dirigez-vous à droite et longez la plage de Lanséria.
- 6** Après la pointe de Beaulieu, deux options s'offrent à vous :
 - À marée basse : continuez sur le cheminement côtier, déterminez la pointe de Toulru puis longez la plage du Cabonnais jusqu'à la pointe de Sorlock puis celle de Merquel.
 - À marée haute : tournez à droite puis tout de suite à gauche rue du Fort. Prenez la 2^e à droite rue de Treyo jusqu'au carrefour avec la rue de Lozépienne. Prenez en face le petit chemin des Bôles. À la croisée des chemins, tournez à droite. À la prochaine intersection, après avoir dépassé les habitations, prenez à gauche, juste avant la vasière. Longez le marais et restez sur ce sentier jusqu'à la route. Là, traversez la route de la Bôle de Merquel, prenez à gauche, puis la 1^{re} à droite. Empruntez le premier passage sur votre gauche pour rejoindre la plage de Sorlock. Longez la plage puis regagnez la pointe de Merquel par le sentier des douaniers.
- 7** Profitez d'une halte pour grimper à l'observatoire ornithologique. *La côte Atlantique est un axe de migration majeur pour les oiseaux d'eau en Europe qui descendent vers le Sud en automne et remontent vers les zones de reproduction au printemps. En effet, la diversité des milieux du bord de mer - mer, vase, rochers et marais littoraux - leur permet de trouver sur leur trajet la ressource alimentaire nécessaire à ce long voyage. Chacun de ces milieux accueille des espèces d'oiseaux différentes dont les saisons rythment la présence. Du milieu de l'automne au début du printemps, observez la Bernache cravant et d'avril à septembre, ce sont les Sternes pierregarin qui vous régaleront de leurs pêches spectaculaires. Pour regagner le point de départ, contournez l'observatoire, descendez l'escalier puis continuez le long du traict et des mouillages pour retrouver le port de Kercabellec. Cet espace dunaire est un site naturel protégé par le Département de Loire-Atlantique, merci de rester sur le sentier.*



POUR ALLER PLUS LOIN...

Une autre possibilité s'offre à vous : la découverte de l'île de Rostu et d'un des plus beaux points de vue du secteur. De Kervarin à Rostu, vous pénétrez dans un espace préservé, protégé et exploité dans le respect de l'environnement. Ici se côtoient paludiers, conchyliculteurs, paysages remarquables et biodiversité exceptionnelle. Merci de rester sur le chemin principal et de respecter le travail des exploitants.





10,5 km



3h30

